



Absence de courrier pour un congé

Par **chachou1401**, le **29/03/2009** à **21:16**

bonjour

j'ai été embauché il y a 4 mois dans une entreprise de transport, mon patron qui vient de monter sa boîte, désire me mettre en congé, je lui ai donc demandé un courrier prouvant qu'il me donne bien une semaine de congé payé, ce dernier refuse de me donner un justificatif que dois-je faire? est il ds ses droits? j'ai peur de ne pas aller au travail et de recevoir un recommandé pour absence injustifiée...

merci de me répondre rapidement